

INDRE-ET-LOIRE &gt; Indre-et-Loire: "Les communes débordées par les mauvaises herbes"

# Indre-et-Loire: "Les communes débordées par les mauvaises herbes"

Publié le 14/08/2018 à 04:55 | Mis à jour le 14/08/2018 à 09:58

---

**Les désherbants sont interdits, très bien. Mais, dans villes et campagnes, les graminées reprennent le pouvoir. Les communes doivent s'équiper, vite.**

---

Les désherbants sont interdits depuis janvier 2017 côté rue, sur l'espace public, à la ville comme à la campagne. Très bien. Pas question d'y revenir. Ces mêmes produits chimiques seront interdits côté jardin, chez les particuliers, le 1er janvier prochain.

Parfait. Mais voilà, revers de la médaille, les herbes folles reprennent du poil de la bête. Elles envahissent quartiers, bourgs et cimetières, trottoirs, fossés, talus et rives de Loire, carrefours giratoires, parcs et chemins ruraux... Cette invasion affole élus et agents communaux et met les équipes techniques sur le grill. Foi de cantonnier, on n'avait pas connu une telle situation depuis des lustres. La canicule a freiné l'ardeur de ces plantes sauvages, mais avec les petites pluies de ce 9 août, elles vont repartir de plus belle. Il faut les dompter.

**“ Ça germe, graine, pousse de partout dans les rues et les fossés ”**

Depuis l'interdiction des produits phytosanitaires, le premier bilan est mi-figue, mi-raisin. Yves Delcroix, le grand spécialiste de la question à la chambre d'agriculture, ne cache pas la réalité : « *Bilan mitigé. Ça germe, graine et pousse de partout. Les communes ne sont pas outillées, pas équipées pour faire face à ce phénomène. Le retour à la binette, comme on le voit dans les villes, est vécu comme un retour en arrière. On verra vite les limites du système. Les services, dans les communes, au Département et d'État sont débordés. Ils ne sont plus dedans. Il va falloir investir vite dans du matériel, ouvrir des lignes budgétaires, créer un nouvel impôt. Je ne vois pas comment les collectivités locales, les communautés de communes s'en sortiront seules.* »

Le sujet est « écologiquement sensible ». Yves Delcroix ne le fuit pas : « *Le grand défi de demain, c'est la taille, la tonte, le fauchage, le balayage, le débroussaillage.* » L'équipement coûte cher, mais il faudra bien y venir à grande échelle : « *Toutes les communes qui n'ont pas investi dans du matériel thermique sont sous tension. Et aucune, à ma connaissance, n'a embauché du personnel depuis l'interdiction du phyto. Résultat, beaucoup abandonnent l'entretien de rues entières, faute de temps et de moyens, et ne se concentrent plus que sur leurs massifs.* »

Les villes, villages et paysages vont-ils devenir des zones de friches permanentes ? Le « monsieur herbe » d'Indre-et-Loire répète qu'il faut prendre le mal par la racine : « *Le cœur du problème, ce sont les trottoirs, les enrobés, les allées calcaires, difficiles à désherber. Pour cela, il y a l'outil mécanique, la binette électrique ou thermique, et les techniques eau chaude, vapeur, gaz, brûleur. Mais il n'y a pas de solution miracle car il faut repasser trois semaines après. Sur le bitume,*

*les pavés autobloquants, le thermique s'impose. Intervenir dès février-mars donne de bons résultats. Passer régulièrement la balayeuse aussi. »*

Yves Delcroix pense que le recours à des entreprises privées sera un moyen d'endiguer ce fléau. Il faudra sous-traiter, quel que soit le coût. Les actions bénévoles et associatives seront les bienvenues. « *Des choix s'imposeront. Des maires devront peut-être investir dans le désherbage plutôt que dans un feu d'artifice, un spectacle ou la construction d'une salle* », conclut-il. Ce ne sera pas populaire mais indispensable.

## repères

### Quatre-vingts communes suivent le “ plan ”

> 80 communes ont suivi le « plan de gestion » herbes en lien avec la chambre d'agriculture, avec à la clé des subventions pour l'achat de matériel, et au final, « des réussites et des échecs », observe Yves Delcroix. Essentielle aussi, « la communication auprès du public » lors de réunions organisées dans les villages. Des communes se gèrent seules, ou en lien avec l'association Sepant.

> Parmi les herbes invasives, citons les graminées qui poussent après l'orage, sétaires, panics, digitaires (chiendent), pricris « qui résistent à la sécheresse » et qu'on voit partout dans les gazons, valériane, l'ailante qui envahit les bords de Loire comme à Montlouis.

> Pas encore d'outils ou produits miracles contre les herbes. Dans les produits, il y en a à base de géranium, d'huiles végétales, et le vinaigre blanc, mais c'est coûteux.

> Autre solution « naturelle », le trottoir enherbé, fleuri, entretenu par le riverain, qui demande un suivi rigoureux.

## à chaud

### “ Joué s'en tire bien, Chambray peine ”

> **Précurseurs.** Des communes ont pris les devants depuis trois-quatre ans, pour lutter contre les herbes sans pesticides, telles Neuvy-le-Roi, Ligueil, L'Île-Bouchard, Saint-Roch, La Membrolle-sur-Choisille, les villes de l'agglomération de Tours.

> **Bons et mauvais points.** Tours est bien outillé, mais les trottoirs « verdissent » vite. C'est à Joué-lès-Tours que les efforts et les résultats sont les meilleurs, selon Yves Delcroix. En revanche, à Chambray, malgré les actions menées, « ce n'est pas satisfaisant », comme à Saint-Avertin ou Saint-Pierre-des-Corps. Efforts encourageants à Chinon, décevants à Loches, dit-il.

> **Cimetières.** Gros problèmes dans ces lieux sensibles. Des herbes hautes envahissent les allées, des usagers s'en plaignent. Il a fallu intervenir en urgence, à Tours par exemple. Des expériences de cimetières engazonnés sont menées (Chaumussay, Cinq-Mars, Pocé-sur-Cisse, Tours, Joué, Le Liège, Saint-Flovier...)

> **Brosseuse et balayeuse.** Ces outils permettent de contenir l'invasion de l'herbe, mais « la brosseuse attaque dur le bitume ». Et la balayeuse a des balais non recyclables, « un vrai problème » comme en Gâtine-Choisilles qui accumule un stock de balais usagés impressionnant.